



PROJET DE PARC
ÉOLIEN EN MER
AU LARGE
DE DIEPPE ET
DU TRÉPORT

dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr

 Rendez-vous aussi sur Twitter : @EoliennesMerDT



L'ÉNERGIE DU LARGE

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

La société Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT) a remporté en juin 2014 l'appel d'offres lancé par l'État pour le développement d'un parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport. Depuis lors, nos équipes se consacrent à ce projet énergétique majeur pour la Normandie et les Hauts-de-France dont la mise en service est prévue à l'horizon 2021.

À l'heure de la lutte collective contre le dérèglement climatique, notre projet représente un engagement tangible pour la réussite de la transition énergétique en France et contribue à son échelle à la préservation de la planète.



Fiche technique

62 éoliennes fabriquées par Siemens Gamesa Renewable Energy

Puissance de chaque éolienne : **8 MW**

Puissance totale du parc : **496 MW**

Production annuelle : **2 000 GWh par an** soit l'équivalent de la consommation annuelle de 850 000 personnes

Surface de la zone de l'appel d'offres : **110 km²**

Distance entre chaque éolienne : **1 100 à 1 300 mètres**

Parc situé à **15,5 km** du Tréport

Parc situé à **17 km** de Dieppe

2 milliards d'euros d'investissement



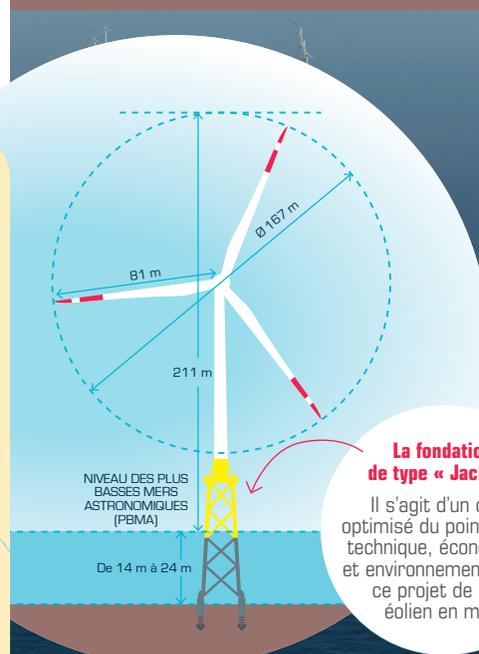
Localisation du projet



Fonctionnement d'un parc éolien en mer

Le parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport sera constitué de 62 éoliennes, d'un poste électrique en mer et d'un mât de mesure.

- 1 Les éoliennes installées en mer transforment l'énergie mécanique du vent en énergie électrique.
- 2 L'électricité produite est transportée par un réseau de câbles sous-marins jusqu'au poste électrique en mer.
- 3 Le poste électrique en mer assure le lien entre le parc éolien en mer et le réseau électrique terrestre.
- 4 L'électricité est ensuite acheminée par deux câbles de raccordement vers le réseau électrique national à terre.



La fondation de type « Jacket »
Il s'agit d'un choix optimisé du point de vue technique, économique et environnemental pour ce projet de parc éolien en mer.

Un projet industriel français créateur d'emplois locaux



- ▶ **750 EMPLOIS DIRECTS POUR LA CONSTRUCTION ET L'ASSEMBLAGE DES ÉOLIENNES** dans les deux usines Siemens Gamesa qui seront implantées au Havre.
- ▶ **750 EMPLOIS MOBILISÉS POUR LA FABRICATION** des autres éléments majeurs du parc.
- ▶ **125 EMPLOIS LOCAUX NON-DÉLOCALISABLES** prévus pour l'exploitation et la maintenance. Les emplois se répartissent entre :
 - La base de maintenance du parc éolien en mer située dans le port de Dieppe.
 - Le centre de contrôle et d'expertise situé au Tréport.

+ DE 800 ENTREPRISES IDENTIFIÉES
par Siemens Gamesa en France comme potentiels sous-traitants pour la fabrication d'éléments de l'éolienne



Il est prévu que les éoliennes tournent **90 % du temps**, pour une production annuelle équivalente à un fonctionnement à pleine puissance **40 % du temps**.



Les grandes étapes de la réalisation du projet

1

CONCEVOIR

Idée de projet

2

DÉVELOPPER

Étude de la zone, concertation, conception du parc, autorisations...

3

CONSTRUIRE ET INSTALLER

4

EXPLOITER ET MAINTENIR

5

DÉMANTELER OU RENOUVELER LA CONCESSION



2014 - 2018

2019 - 2021

À partir de 2021

À partir de 2046



2014 - 2018 LA PHASE DE DÉVELOPPEMENT

2



La concertation autour du projet

Depuis l'attribution de l'appel d'offres en 2014, la perspective d'implantation du parc éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport a été envisagée **dans le cadre d'un dialogue continu avec les acteurs locaux du territoire.**

De nombreuses rencontres sont organisées et de nombreux outils sont régulièrement déployés par l'équipe de développement du projet basée à Dieppe afin :

- ▶ D'informer le public sur le projet et son avancement.
- ▶ De répondre aux questions qu'il suscite.
- ▶ De faciliter le dialogue entre EMDT et les acteurs locaux.
- ▶ De solliciter les avis et propositions de chacun pour élaborer un projet respectueux du territoire.

Les demandes d'autorisations

Le **10 mai 2017**, EMDT a déposé ses dossiers de demandes d'autorisations, qui comprennent **une Étude d'Impact Environnemental (E.I.E.)**. L'ensemble du dossier sera mis à **disposition du public** dans le cadre de l'Enquête Publique.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Enquête Publique aura lieu courant 2018.

Elle sera le prochain **temps fort de l'expression du public** et interviendra, comme le prévoit la réglementation, avant la décision de l'État concernant les demandes d'autorisation.

Si le projet est autorisé, les moments d'échanges et de recueil d'avis se poursuivront pendant les phases de construction, d'exploitation et de démantèlement du parc.



Pour en apprendre davantage sur le projet, consulter les simulations visuelles et poser vos questions > **Rendez-vous sur notre site internet**
dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr